



Ville de Mèze

N°66

DÉCISION DE M. LE MAIRE

ATTRIBUTION DE MARCHÉS PUBLICS

Travaux d'aménagement de la salle polyvalente « Jeanne Oulié »

Consultation N°24MA-18

M. le Maire de la ville de Mèze,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22 ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération du Conseil Municipal, en date du 17 décembre 2021, portant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres d'un montant inférieur aux seuils définissant les procédures formalisées, ainsi que, lorsque les crédits sont inscrits au budget, toute décision concernant leurs avenants et toute décision concernant les avenants aux marchés et accords-cadres passés selon les procédures formalisées ;

Vu les offres présentées par les entreprises Batiréno, Le Marcory et Marcilla pour le lot n°1 « fondations, gros œuvre, cloisons, carrelages, menuiseries et peinture » ; EFC pour le lot n°2 « Plomberie, ventilation, électricité » ; A2A Ascenseurs et Novatech pour le lot n°3 « Monte-charge » dans le cadre de la consultation ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Considérant l'offre présentée par :

- BATIRENO en vue de l'attribution du marché public n°24036 pour le lot n°1 ;
- EFC en vue de l'attribution du marché public n°24037 pour le lot n°2 ;
- A2A Ascenseurs en vue de l'attribution du marché public n°24038 pour le lot n°3 ;

se révèlent être les offres les plus avantageuses au regard des critères d'attribution énoncés dans le règlement de la consultation et conformes aux attentes de la commune ;

DÉCIDE :

Article 1 :

L'offre présentée par BATIRENO domiciliée 24 rue de la Picholine à Beaucaire (30300) est retenue pour l'attribution du marché n°24036 portant marché de travaux pour un montant de 94.196,25 € HT, soit 113.035,50 € TTC.



Ville de Mèze

N°66

Article 2 :

L'offre présentée par EFC domiciliée 30 route départementale 609 à Lézignan la Cèbe (34120) est retenue pour l'attribution du marché n°24037 portant marché de travaux pour un montant de 22.900 € HT, soit 27.480 € TTC.

Article 3 :

L'offre présentée par A2A Ascenseurs domiciliée 290 chemin de Saint Dionisy à Langlade (30980) est retenue pour l'attribution du marché n°24038 portant marché de travaux pour un montant de 58.580 € HT, soit 70.296 € TTC.

Article 4 :

Les crédits afférents sont inscrits au budget général de la ville de Mèze au compte 2313 chapitre 23.

Article 5 :

Le Maire, par délégation n°15 en date du 15 décembre 2021, autorise M. Marcel Graine, Conseiller Municipal, à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce marché.

Article 6 :

La présente décision sera notifiée par :

- publication sur le site de la ville de Mèze,
- transmission au Préfet de l'Hérault.

Article 7 :

Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et/ou de sa publication sur le site de la ville de Mèze et de sa transmission au contrôle de légalité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait à Mèze, le 14 août 2024

Acte adressé au Représentant de l'Etat le	20.08.2024
Acte reçu par le Représentant de l'Etat le	20.08.2024
Acte publié, affiché et notifié le	20.08.2024
ACTE EXECUTOIRE	

Le Maire,
Thierry BAËZA

